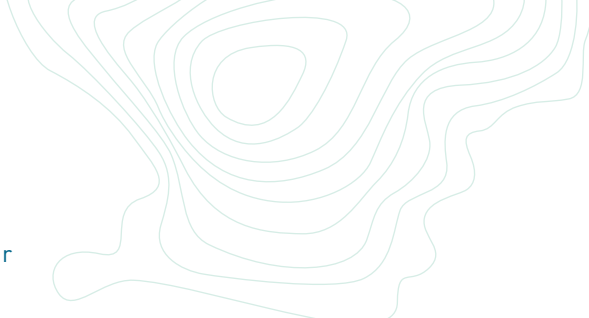


Des ACTIONS de SOBRIÉTÉ

DANS MON ENTREPRISE





Créé en 2002, le Syndicat Mixte du SCoT du Grand Douaisis a pour vocation l'élaboration, le suivi et la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Ces deux documents cadres sont des outils clés de mise en œuvre de l'ambition portée à savoir **faire du Douaisis un Territoire d'Excellence Environnementale et Energétique (DT3E)** à horizon 2040 et atteindre la neutralité carbone en 2050.

Ainsi, dans le PCAET, les élus du SCOT Grand Douaisis ont souhaité inscrire un volet sobriété, un préalable à l'efficacité énergétique et au développement des énergies renouvelables. Ils ont aussi choisi d'étendre le champ des sobriétés selon 6 dimensions.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de territoire, le SCOT Grand Douaisis a souhaité renforcer l'animation territoriale sur le sujet des Sobriétés. Soutenu successivement par la Région Hauts-de-France, puis par l'ADEME (Agence de la Transition Ecologique), **le SCOT vous propose aujourd'hui ce support pédagogique à destination des entreprises** pour expliquer et illustrer les sobriétés.



La sobriété renforce les capacités d'agir de l'ensemble des acteurs socioéconomiques, des collectivités et des habitants du Grand Douaisis face aux crises économiques, sociales, énergétiques et climatiques actuelles et à venir.

La sobriété à l'échelle d'une entreprise peut être définie comme la mise en place de pratiques et de politiques qui visent à réduire la consommation de ressources naturelles, d'énergie et de matières premières tout en minimisant les déchets et les émissions de gaz à effet de serre. Cela peut être bénéfique à la fois pour l'environnement et pour les finances de l'entreprise.

Engager son entreprise dans une démarche de sobriété, c'est donc limiter le plus possible les impacts de nos modes de production et de consommation pour réaliser des économies, mais aussi pour stimuler son attractivité, ses recrutements et la santé de ses collaborateurs !

La sobriété dans le Grand Douaisis

L'objectif du SCoT et du PCAET est de préserver l'environnement tout en encourageant le développement économique et en favorisant l'attractivité et la qualité de vie pour l'ensemble des habitants du Grand Douaisis.

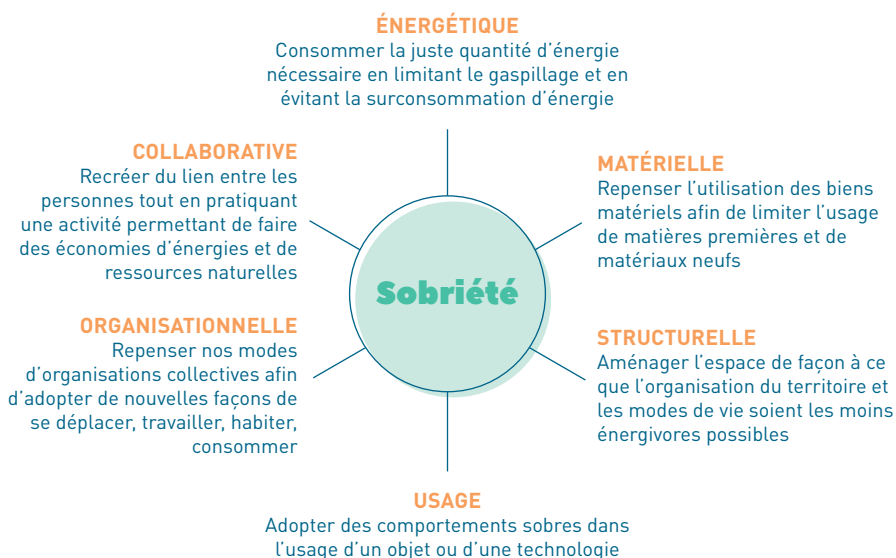
Afin de répondre au renchérissement du prix des ressources énergétiques, aux crises environnementales et à l'accroissement des inégalités sociales, la sobriété apparaît comme un chemin à emprunter. Elle rassemble toutes les actions qui visent à **réduire les consommations d'énergie, de matières et d'émissions**

de gaz à effet de serre en faisant évoluer :

- Les comportements individuels et collectifs ;
- Les modes de vie, de consommation et de production ;
- L'organisation collective de notre société.

La sobriété interroge nos **besoins réels en ressources naturelles** et la façon dont nous les satisfaisons, aussi bien à l'échelle individuelle que collective. Elle concerne l'énergie, l'eau, les matières premières et les sols.

La sobriété peut recouvrir différentes dimensions :



Engager des actions de sobriété dans mon entreprise

Les entreprises peuvent actionner de nombreux leviers de sobriété dans plusieurs domaines : bâtiments, numérique, mobilité. Voici quelques exemples concrets qui pourront vous inspirer pour passer à l'action.

Bâtiment

- Éteindre l'éclairage des bureaux et locaux quand ils sont inoccupés aux heures de travail, privilégier la luminosité naturelle ;
- Ajuster les consignes de température en fonction de l'activité et de l'usage des espaces ;
- Optimiser l'usage et la configuration des espaces pour réaliser des économies de chauffage et d'éclairage ;
- Adopter un usage responsable de l'eau : détecter et réparer les éventuelles fuites d'eau et installer des mousseurs sur les robinets.



L'utilisation de
mousseurs permet
de réduire le débit
de 30 à 50%

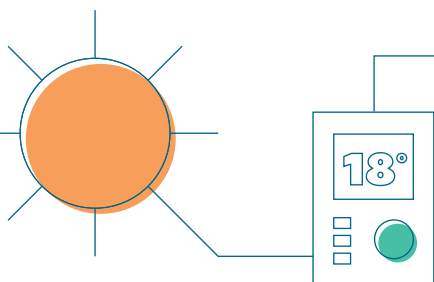
sans pour autant
perdre en confort

Source : Ademe



Leur engagement

Spécialisée dans la production d'emballages, l'entreprise **Malengé** (Flers-en-Escrebieux) a mis en place plusieurs mesures afin de réduire ses consommations et sa facture énergétique. Le chauffage des zones de production est réglé à 18°C et totalement éteint le week-end tandis que les zones de stockage ne sont pas chauffées. Afin d'éviter d'avoir recours à la climatisation, les horaires de travail des salariés sont adaptés durant les périodes de fortes chaleurs et le niveau de production est ajusté afin de réduire les risques de surchauffe et de panne des machines.



Numérique

- Adopter un usage responsable de son parc informatique : le renouveler uniquement lorsque cela est nécessaire, le réparer plutôt que de racheter et privilégier les équipements reconditionnés ;
- Éviter de laisser les appareils électroniques en veille (ordinateur, imprimante, box Internet) ;
- Optimiser la taille des fichiers que vous transmettez : fichiers compressés, images et PDF basse définition... ou penser à utiliser des sites de dépôt temporaire plutôt que l'envoi en pièce jointe.

1
email
envoyé

=

1 ampoule
allumée
pendant 25 min

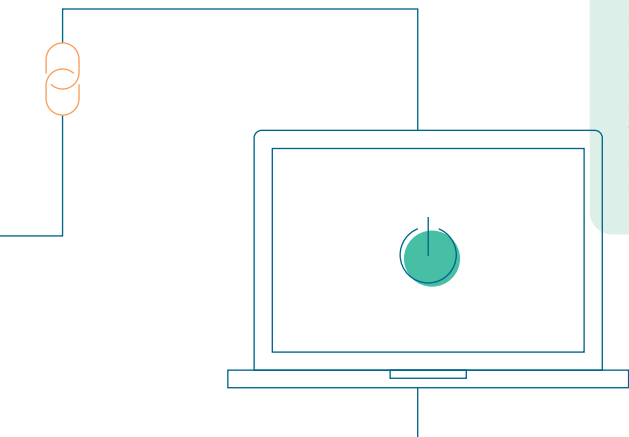
Chaque jour 292 milliards d'emails sont envoyés dans le monde et 60% ne sont jamais ouverts !

Source : Bouygues



Leur engagement

L'entreprise **Tetra Informatique** (Douai), spécialisée dans les solutions informatiques (logiciel et matériel), a adopté une politique ambitieuse en matière de sobriété numérique : les collaborateurs sont sensibilisés aux bonnes pratiques telles que la mise en veille systématique des équipements non utilisés, la gestion durable des boîtes emails, l'envoi de documents via des liens et non des emails, le réglage de la luminosité des écrans. La réduction du nombre d'impressions au strict nécessaire permet à l'entreprise de n'utiliser plus qu'une ramette de papier par mois. Afin de limiter la multiplication des équipements, l'ensemble des collaborateurs disposent uniquement d'un ordinateur portable ainsi que d'un écran fixe. Les doubles écrans sont proscrits afin d'éviter les surconsommations énergétiques. Les équipements sont renouvelés en moyenne tous les 5 ans et donnés à des associations locales pour leur donner une seconde vie.



Mobilité

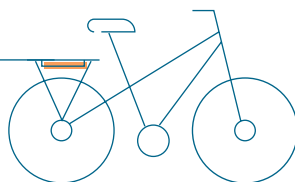
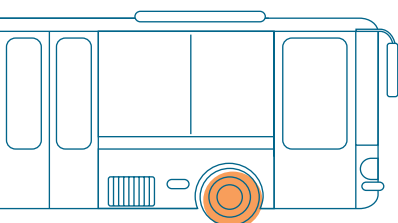
Plusieurs actions permettent de réduire l'impact environnemental des trajets domicile/travail et des déplacements professionnels des collaborateurs d'une entreprise.

- Encourager le covoiturage, le recours aux transports en commun (remboursement des abonnements supérieur à 50% et adaptation des horaires de travail) et aux mobilités douces (indemnité kilométrique vélo, stationnement et équipements dédiés aux cyclistes) ;
- Optimiser les déplacements professionnels ;
- Réduire les déplacements domicile/travail (mettre en place du télétravail ou semaine de 4 jours) ;
- Mettre en place un Plan de Mobilité Employeur ou Interentreprises.

**En France,
la moitié des trajets**

**effectués en voiture
font moins de 5 km**

Source : Ademe



Dans le Grand Douaisis,
80% des trajets
domicile-travail
se font en voiture !



Leur engagement

L'Imprimerie Nationale IN Groupe (Douai) a organisé en interne un salon afin de présenter les offres de mobilité durable (transports en commun, location de vélos, covoiturage, autopartage) et a engagé en 2020 un plan de mobilité. Le groupe a également créé une communauté sur une plateforme de covoiturage qui recense les trajets domicile-travail réguliers, utilisée par plus d'une centaine de personnes. Depuis 2022, 7 tonnes de CO₂ non émis grâce à la diminution des trajets. Le site d'IN Groupe Douai rembourse également depuis le 1^{er} janvier 2023, l'intégralité du service de location de vélo à assistance électrique (vellow) proposé par le Syndicat Mixte des Transports du Douaisis (250€/an).

Et au delà de mon entreprise...

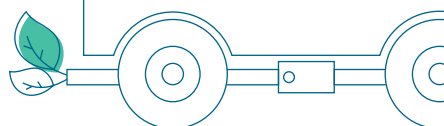
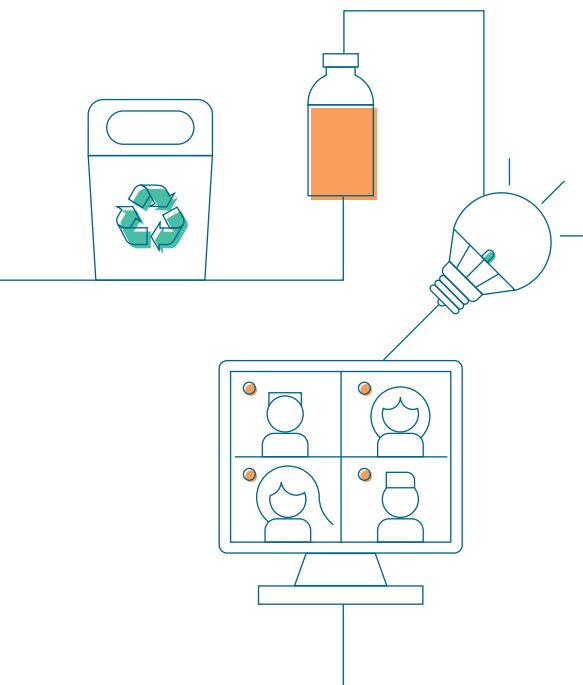


En m'engageant dans une démarche de sobriété je participe à la diffusion des bonnes pratiques auprès de mes collaborateurs, clients et fournisseurs.

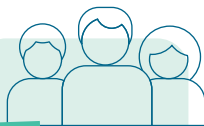
- Faire le bilan du fonctionnement de mon entreprise en termes d'impacts environnementaux ;
- Privilégier des fournisseurs respectant les normes environnementales ;
- Sensibiliser mes employés aux usages et gestes écoresponsables.

Leur engagement

Le bailleur social **SIA Habitat** a mis en place une politique de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) autour de 24 enjeux prioritaires définis en concertation avec une quarantaine de parties prenantes externes à l'entreprise parmi lesquelles des collectivités, des associations, des entreprises et des universités. Un bilan carbone et une stratégie climatique portant sur les enjeux de mobilité, bâtiments, télétravail et achats durables ont été élaborés. Ainsi, l'intégralité des marchés passés par le bailleur contiennent des clauses sociales et environnementales. Un responsable RSE a été recruté et des temps de sensibilisation et de formation sont régulièrement organisés avec les collaborateurs de l'entreprise afin d'engager des actions concrètes contribuant à la politique RSE de SIA Habitat.



Vous avez des questions ?



Notre équipe se tient à
votre disposition pour vous
rencontrer et vous conseiller
dans la mise en place de
vos démarches de transition
énergétique et écologique.

N'hésitez pas à nous contacter :
contact@grand-douaisis.org
ou **03 27 98 21 00**.



36 Rue François Pilatre de Rozier
59500 Douai
03 27 98 21 00

grand-douaisis.com



Conception : Instant Urbain
Réalisation en partenariat avec
l'Association Virage Energie.



Avec le soutien de la Région
Hauts-de-France et de l'ADEME.

